

SECTION TROIS : OBTENTION DU PERMIS D'EXERCER

TERMINOLOGIE

ACTIVITÉ : Petits groupes – exercice d'appariement

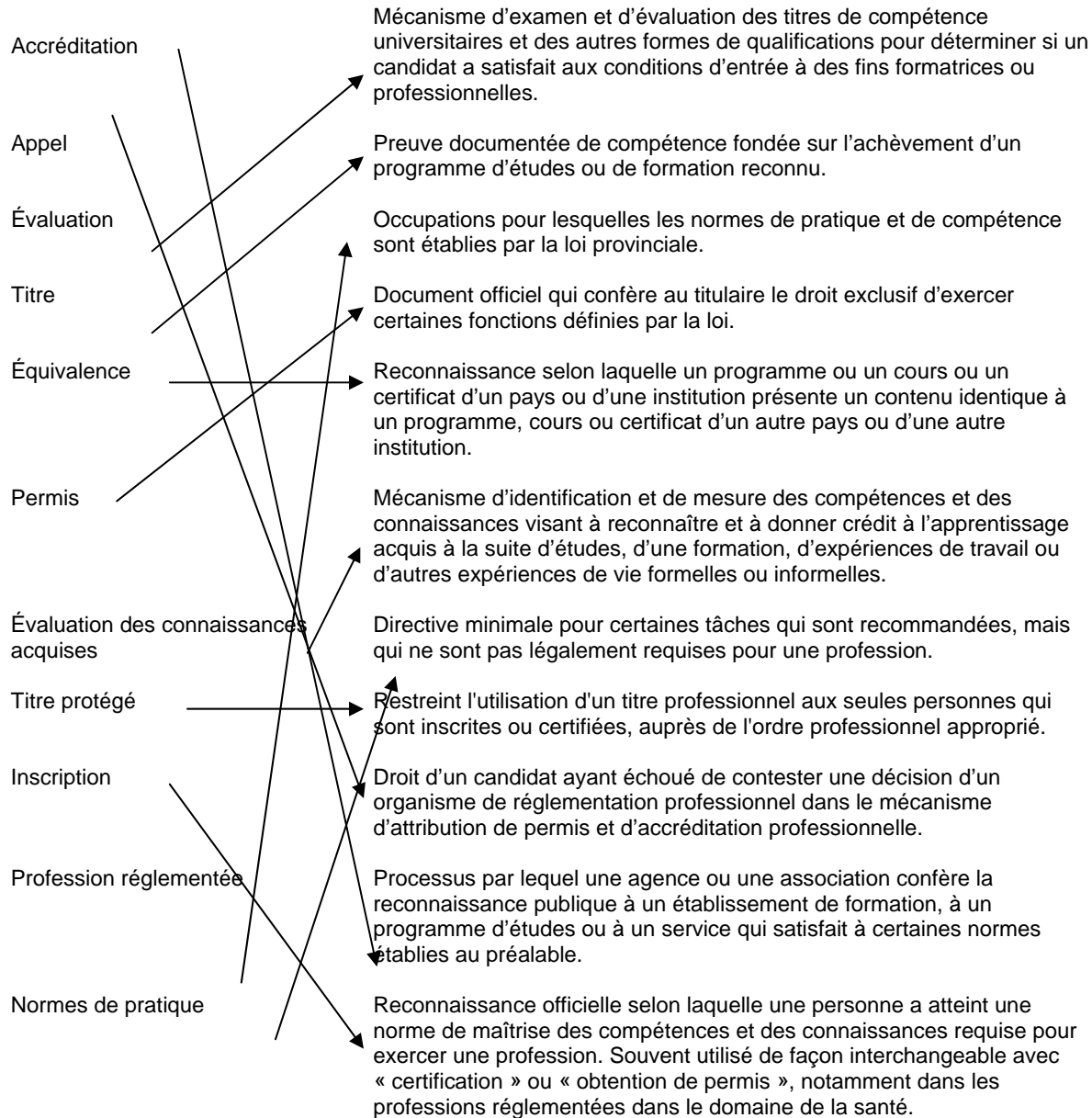
DURÉE : 1 heure

RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE : Les participants apprendront 11 termes associés à la procédure d'obtention du permis d'exercer.

DESCRIPTION :

- Divisez la classe en groupes de quatre à cinq personnes.
- Demandez aux participants de faire l'exercice à la **page 36** de leur guide.
- Vérifiez les réponses avec l'ensemble du groupe (utilisez le corrigé fourni).
- Demandez aux participants, dans les mêmes groupes, de faire l'exercice des acronymes à la page 37 de leur guide.
- Vérifiez les réponses avec l'ensemble du groupe (utilisez le corrigé fourni).

**TERMINOLOGIE POUR L'OBTENTION DU PERMIS D'EXERCER :
CORRIGÉ**



ACRONYMES – CORRIGÉ

Acronyme	Sens	Rôle/objet
ARC	Academic Requirements Committee	Comité de PEO qui évalue la formation universitaire.
CA	Certificat d'autorisation (C of A – Certificate of Authorization)	Certificat qui autorise un ingénieur à exercer son métier comme travailleur autonome.
CCI	Conseil canadien des ingénieurs	Association professionnelle nationale.
BCCAG	Bureau canadien des conditions d'admission en génie	Comité du Conseil canadien des ingénieurs qui élabore des lignes directrices nationales sur la qualification et les normes de pratique.
BCAPI	Bureau canadien d'accréditation des programmes d'ingénierie	Détermine quels établissements étrangers répondent aux normes canadiennes.
EIT	Ingénieur stagiaire (<i>Engineer-in-Training</i>)	Titre qui permet au détenteur de travailler en génie tout en obtenant l'expérience requise.
ERC	Experience Requirements Committee	Comité de PEO qui évalue l'expérience des candidats au permis d'exercer.
ERM	Entente de reconnaissance mutuelle	Entente conclue entre PEO et un organisme de représentation étranger qui permet le transfert sans heurt des titres et qualités entre nation.
OACETT	Ontario Association of Certified Engineering Technicians and Technologists	Organisme de réglementation des techniciens et technologues en génie.
PEO	Professional Engineers of Ontario	Organisme de réglementation des ingénieurs en Ontario.
P.Eng	Professional Engineer	Titre protégé utilisé uniquement par les ingénieurs certifiés. (Partout au Canada, sauf au Québec, on utilise le titre abrégé P.Eng. Au Québec on utilise le titre ing.)
EPP	Examen de pratique professionnelle	Examen que les ingénieurs doivent passer pour obtenir le permis d'exercer.

OBTENTION DU PERMIS D'EXERCER : TERMINOLOGIE

Faites correspondre le terme de gauche avec la définition correcte à droite.

Accréditation	Mécanisme d'examen et d'évaluation des titres de compétence universitaires et des autres formes de qualifications pour déterminer si un candidat a satisfait aux conditions d'entrée à des fins formatrices ou professionnelles.
Appel	Preuve documentée de compétence fondée sur l'achèvement d'un programme d'études ou de formation reconnu.
Évaluation	Occupations pour lesquelles les normes de pratique et de compétence sont établies par la loi provinciale.
Titre de compétences	Document officiel qui confère au titulaire le droit exclusif d'exercer certaines fonctions définies par la loi.
Équivalence	Reconnaissance selon laquelle un programme ou un cours ou un certificat d'un pays ou d'une institution présente un contenu identique à un programme, cours ou certificat d'un autre pays ou d'une autre institution.
Permis	Mécanisme d'identification et de mesure des compétences et des connaissances visant à reconnaître et à donner crédit à l'apprentissage acquis à la suite d'études, d'une formation, d'expériences de travail ou d'autres expériences de vie formelles ou informelles.
Évaluation des connaissances acquises	Lignes directrices minimales régissant certaines tâches qui sont recommandées, mais non légalement exigées, pour une profession.
Titre protégé	Limite l'usage d'un titre professionnel aux personnes inscrites auprès de l'organisme professionnel approprié.
Inscription	Droit d'un candidat ayant échoué de contester une décision d'un organisme de réglementation professionnel dans le mécanisme d'attribution de permis et d'accréditation professionnelle.
Profession réglementée	Processus par lequel une agence ou une association confère la reconnaissance publique à un établissement de formation, à un programme d'études ou à un service qui satisfait à certaines normes établies au préalable.
Normes de pratique	Reconnaissance officielle selon laquelle une personne a atteint une norme de maîtrise des compétences et des connaissances requise pour exercer une profession. Souvent utilisé de façon interchangeable avec « certification » ou « obtention de permis », notamment dans les professions réglementées dans le domaine de la santé.

**OBTENTION DU PERMIS D'EXERCER :
ABRÉVIATIONS**

Au cours de la procédure d'obtention du permis d'exercer, vous rencontrerez de nombreuses abréviations et abréviations désignant des organisations et divers termes. À l'aide des ressources documentaires fournies, remplissez le tableau de sigles ci-après.

Abréviation	Signification	Rôle/objet
ARC		
CA		
CCI		
BCCAG		
BCAPI		
EIT		
ERC		
ERM		
OACETT		
PEO		
P.Eng		
EPP		